

EAN n° :
 N° compteur : 348.056E3
 Index I : 000016,7 Index II : 0000M,1

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



3345219

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle
 suivant : RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis /

Complément au rapport n°
 Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage /
 Modification de tension d'alimentation / Vente unité habitation

Type de locaux : Habitation

Lieu d'inspection : Rue Robert Debauche, 6 6660 Gilly

Propriété de : M. Richiuso DOMENICO

Mandant : Rue du Canal, 36

Installateur : 6001 Marinelle

TVA : carte ID : ZZ 0028225 Délivré à : PALERME Date : 09/11/2007

Inspecteur : Laurent Remquin 924 Date d'inspection : 12/12/2011

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V 3 x 230 V 3N 400V + N Protection max. : 40A Commutateur, position : /

Protection principale : Disj. : 2 x 40A Interrupteur / sectionneur : INT. DIFF.

Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : EXVB nombre de conducteurs : 4 diamètre : 10 mm²

Câble de raccordement au réseau : type de câble : EXVB nombre de conducteurs : 4 diamètre : 10 mm²

Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien : Réseau souterrain Fourreau : présent / absent - Plaque d'isolation : présente / absente

Electrode de terre : Type : boucle barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 35 mm² Résistance de dispersion : 2,85 Ω

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 17 Résistance d'isolement général : 2,95 MΩ

Interrupteur différentiel : Général : 2 pôles 40A / 300 mA Supplémentaire : 2 pôles 40A / 30 mA

Fonctionnement bouton d'essai : en ordre pas en ordre bouton bloqué en défaut en ordre pas en ordre

L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d' OCB

Installation exécutée conformément aux schémas : oui / non Etat du matériel électrique : en ordre pas en ordre

Protection contre les chocs électriques : contact direct : en ordre pas en ordre contact indirect : en ordre pas en ordre

Continuité PE- et liaison équipotentielle : en ordre pas en ordre Matériel fixe et plombé en ordre pas en ordre

Description : voir les schémas en annexe - schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation - appareils

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

N2 La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.

N La salle de bains - le compteur (3) d'eau, de gaz, le chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.

Neant

CONCLUSION

L'installation est conforme / ~~conforme~~ aux prescriptions du RGIE.

La visite de contrôle - par le même organisme de contrôle - prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le 12/12/2011 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.

L'installation peut / ~~peut~~ être mise en service / ne peut être en service qu'à condition de remédier sans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur,
l'inspecteur

NOTE AUX ENTREPRISES - En vertu de l'art. 14 du CODEX, le présent document sera porté à la connaissance du client. NOTE AUX LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES - Conformément au l'installation électrique. 3) de parler à la connaissance du l'installateur des

CC:000F05:11:5D